



Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre

Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1181 du 14 Mai 1945

N/Réf : YD/AMK 115/18

COMMUNIQUE

Attentat de TREBES et CARCASSONNE du 23 mars 2018

Après l'action terroriste perpétrée ce vendredi 23 mars à Trèbes et Carcassonne, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) s'incline avec une grande émotion devant la douleur des familles touchées par la perte de l'un des leurs et adresse aux blessés ses vœux d'un rapide rétablissement.

L'UFAC rend un hommage particulier au Lieutenant-colonel de Gendarmerie Arnaud BELTRAME – "Mort pour le service de la Nation" - dont le courage et l'abnégation forcent l'admiration et le plus grand respect.

L'UFAC tient à associer à cet hommage et cette reconnaissance tous les services de l'Etat – Armée, Gendarmerie, Police nationale, Services d'Incendie et de Secours - en charge, au quotidien, de la protection et de la sécurité de tous les Français.

Paris, le 24 mars 2018